



Pour l'achat de
100 feutrine personnalisées ou plus
sur mafeutrine.fr
avant le 05 avril 2015

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous avez commandé des feutrine personnalisées en quantité, pour 100ex ou plus.

Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement par le client, ou s'il est en situation d'impayé au moment du remboursement.

De quoi avons-nous besoin de votre part ?

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

1 Vos coordonnées

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Montant de la commande ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

No de suivi de votre commande ⁽¹⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrons pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement.

2 Les pièces à joindre à votre envoi

- Une copie de votre mail de confirmation de commande (la date d'achat doit impérativement être entourée), la copie ou l'étiquette de suivi de votre envoi.
- Ce coupon de participation rempli intégralement
- Un RIB/IBAN À SCOTCHER EN HAUT de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus) / NE PAS AGRAFER

3 Vous nous envoyez le tout (coupon, RIB/IBAN, pièces justificatives)
dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi)

à l'adresse ci-contre : mafeutrine - ODR N100EX - La Chenaie
35360 Montauban de Bretagne

Et après ?

- Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 11 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande de remboursement conforme et sous réserve du règlement intégral de la facture

Attention : Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 05/06/15.